CCPI Tutorat en entreprise

Management - Ressources Humaines

24/11/2026

Conditions d'inscription

Nous consulter

Date(s) de session

En fonction de la demande

Les objectifs

A l'issue de la formation, le stagiaire devra être capable de :

- Se positionner dans son rôle et sa mission de tuteur
- Adapter sa communication et son management à l'apprenant
- Former au métier : définir les activités et les compétences
- Accompagner et intégrer le professionnel sur le lieu de travail
- Comprendre l'intérêt de formaliser des temps d'apprentissage
- Organiser le parcours de formation dans le service, en favorisant toutes les acquisitions et les mises en relation professionnelles
- Comprendre l'importance du partenariat (centre de formation/entreprise) dans la formation du tutoré . intégrer les logiques de la formation alternée
- Utiliser une pédagogie adaptée à l'objectif, à la situation, à l'individu
- Evaluer les acquis, la formation et sa propre action de tuteur

Public et prérequis

- Les salariés tuteurs ou salariés internes (collègues, collaborateurs et de nouveaux arrivants)
- Maitres d'apprentissage d'apprenants en alternance (Contrat de professionnalisation, apprentis, stagiaires : jeunes ou adultes).

Bon niveau de compréhension en français
Etre volontaire pour accueillir un nouvel entrant

Validation et certification

Certification de Compétences Professionnelle interbranches (CCPI)

Points forts

- Expertise des formateurs dans le domaine et les dispositifs de formation et dans les réalités des entreprises

Programme et contenu

Partie 1 : Préparer et accueillir le tutoré

- Cadrer la fonction tutorale. Tutorer : Un management qualifiant

CODE RS
6717

CENTRES DE FORMATION
Poitiers, Rochefort, Angoulême, Niort

DURÉE DE LA FORMATION
14 heures

TARIF
nous consulter

ACCUEIL PSH
Nos établissements sont engagés dans une démarche de progrès pour l'accessibilité des centres de formation, en collaboration avec le Centre Ressource Formation Handicap. Pour connaitre la faisabilité de votre projet de formation, contactez directement notre référent handicap au 05 49 37 44 56

Les + Pôle Formation UIMM Poitou Charentes

• 1200 Jeunes formés par an
• 600 contrats d'alternance à pourvoir
• 500 entreprises partenaires
• Accompagnement individualisé
• Diplômes reconnus par l'Etat

• Savoir-être, management, sécurité
• Pédagogie innovante (par projets, en îlots, projet Voltaire, Olympiades des métiers)
• Equipement en machines modernes qui préparent aux métiers de demain

- S’approprier les rôles et les responsabilités du tuteur
- Préparer l’organisation matérielle et pédagogique du parcours d’intégration
- Faciliter l’intégration
- Distinguer attentes et besoins de l’apprenant
- Aborder les éléments de motivation et les difficultés de l’apprenant
- Accueillir le tutoré et favoriser son intégration dans l’équipe et dans l’entreprise en coopérant avec la hiérarchie
- Gérer l’alternance avec le centre de formation
  Partie 2 : Contribuer à l’acquisition de savoir-faire professionnels
- Devenir un « professionnel pédagogue » : transférer ses connaissances de manière simple, accessible et efficace
- Préparer des séances d’apprentissage structurées, cohérentes et évolutives : préparer un parcours d’apprentissage
- Maîtriser la progression et les activités réalisables en entreprise, participer avec les outils mis à disposition par le centre de formation
- Identifier les acquis, détecter les difficultés (évaluation diagnostique)
- Apprendre à communiquer dans le cadre de la pédagogie (comportement verbal et non-verbal)
  Partie 3 : Mettre en oeuvre l’accompagnement du tutoré
- Evaluer la progression au regard du programme de formation ou de l’évolution de la pratique (évaluation formative)
- Favoriser l’autonomie, prise de risque (dans un cadre sécurisé)
- Accompagner vers le métier, développer les compétences
- Organiser et conduire des points périodiques pour faire des retours constructifs
- Favoriser la motivation et la communication
  Gérer les entretiens de recadrage et réguler les dysfonctionnements pour prévenir les conflits
  Partie 4 : Participer à l’évolution du suivi de formation et à la montée en compétences
- Evaluer les progrès
- Valider les acquis : utiliser les différents types d’évaluation, élaborer les critères et les indicateurs, mesurer la mise en oeuvre des acquis.

Méthodes pédagogiques et modalités d'évaluation

Apports du formateur, partage d’expériences, simulations/jeux de rôles, exercices d’application à partir des outils de l’entreprise ou de fiches outils fournies par le formateur.

Modalités d'évaluation

Seront évaluées, par un évaluateur différent du formateur, les compétences suivantes :

- Préparer et accueillir le tutoré
- Contribuer à l’acquisition des savoir-faire, savoir-être et savoirs professionnels
- Mettre en œuvre l’accompagnement du tutoré
- Participer à l’évaluation du suivi de la formation

Et ce, à l’aide d’un support écrit et d’un entretien.

Les résultats sont transmis à l’UIMM territoriale qui organise un jury paritaire qui statuera sur les résultats. L’UIMM territoriale transmet les résultats à l’entreprise.

Contact

Site d'Angoulême (16), Rochefort (17), Niort (79) et de Poitiers (86)

- Laurence BRUNET
- Tél : 05 45 90 13 41

- Mail : afpipc16@fi-pc.fr

La date d'enregistrement de la certification est à retrouver sur le site https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/6717/

Dernière mise à jour

16/12/2025